



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme WARNANT-SALENBIEN demeurant Rue de Fauconval, 181 à 1367 Ramillies ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue de Fauconval, 181, et cadastré sous Ramillies, 7^{ème} Division Huppaye, Section C, n° 312g.

Le projet consiste à **DEMOLIR UN VOLUME SECONDAIRE EXISTANT - RECONSTRUIRE UN VOLUME SECONDAIRE**, et présente les caractéristiques suivantes :

Etant donné l'impact du projet, le Collège communal, réuni en séance du 09/10/2018, a décidé de soumettre la demande à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6, et ce conformément à l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **26/10/2018** au **09/11/2018** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h, ou sur rendez-vous à convenir préalablement auprès du service urbanisme en téléphonant au 081/43.23.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 19/10/2018 au 09/11/2018

À Ramillies, le 11/10/2018.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

D. DEGRAUWE